Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9570643
Centre d'intérêt : 811

Evaluation des programmes d'études : Arts plastiques : 1er cycle du secondaire. -- [Québec] : Direction de la sanction des études, 1995.
18 p. ; 28 cm. -- (Feuillet d'information / Direction de la sanction des études du Québec)

Titre de départ de la couv. Code : 9495-0499; 16-7916-03.

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de la sanction des études

Descripteur(s) : Arts plastiques * Evaluation de programmes * Rendement scolaire * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'étudiant * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Les données pour l'évaluation du programme d'arts plastiques du premier cycle du secondaire ont été recueillies en avril et mai 1993 auprès des élèves et des agents d'éducation. Elles font état des résultats obtenus par les élèves aux différentes épreuves ainsi qu'à l'égard des habiletés et de ceux obtenus par les enseignants dans la mise en oeuvre du programme.

95-70643

Évaluation des programmes d'études
Arts plastiques, 1er cycle du secondaire
Feuillet d'information

Février 1995 **Direction de la sanction des études**

1 INTRODUCTION

Dans le présent feuillet, on trouvera une synthèse des principales données sur l'évaluation du programme d'arts plastiques du 1er cycle du secondaire. Ces données ont été recueillies en avril et en mai 1993 auprès des élèves ainsi que des agentes et des agents d'éducation.

2 OBJECTIF

En évaluant le programme d'arts plastiques du 1er cycle du secondaire, le Ministère visait à recueillir des données sur les éléments suivants : la qualité du programme d'études, son implantation, les résultats obtenus par les enseignantes et les enseignants dans la mise en oeuvre du programme, les conditions et les pratiques d'enseignement, les apprentissages des élèves, de même que la satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs, en vue de présenter les principales conclusions aux personnes qui prennent les décisions.

3 PERSONNES CONSULTÉES

Pour constituer l'échantillon des écoles publiques, nous avons utilisé un relevé établi par la Direction de la formation générale des jeunes qui indiquait que 220 écoles secondaires offraient au moins six unités en arts plastiques pendant le 1er cycle. Pour les écoles privées, nous avons vérifié, après échantillonnage, si les écoles choisies offraient les arts plastiques au 1er cycle et si le nombre d'unités faites par les élèves était suffisant.

L'échantillon des écoles est donc le suivant :

- 205 écoles francophones (194 publiques, 11 privées);
- 25 écoles anglophones (22 publiques, 3 privées).

Au total, 230 enseignantes et enseignants de 2e secondaire ont reçu un questionnaire destiné à mesurer leur degré de satisfaction et leur degré de réussite dans la mise en oeuvre du programme d'arts plastiques.

Toutes les personnes responsables du dossier des arts plastiques au secondaire de toutes les commissions scolaires et des écoles privées sélectionnées ont été invitées à répondre à un questionnaire en vue de vérifier leur satisfaction et leur réussite en ce qui a trait au soutien apporté au personnel enseignant.

De même, les coordonnatrices ou les coordonnateurs de l'enseignement secondaire dans toutes les commissions scolaires et dans les établissements d'enseignement privés sélectionnés ont reçu un questionnaire portant sur la mise en oeuvre du programme.

Enfin, 974 élèves de 2e secondaire ont répondu à un questionnaire d'opinion, alors que 1 049 élèves ont passé une épreuve écrite en arts plastiques et que 1 035 ont fait l'épreuve pratique (dessin, peinture ou modelage). Les élèves venaient d'un échantillon de 45 écoles choisies au sein de 13 régions sur 15, après une validation par les directions régionales du Ministère.

Signalons également que les directrices et les directeurs des 45 écoles sélectionnées pour l'épreuve ont été invités à participer à une rencontre au cours de laquelle cette épreuve leur était présentée et qui leur a permis de donner leur point de vue sur le programme d'arts plastiques du 1er cycle du secondaire.

Le tableau 1 regroupe les données sur les personnes consultées et leur participation à l'évaluation du programme d'études. La participation a été jugée très satisfaisante.

Tableau 1 Participation à l'évaluation du programme d'arts plastiques du 1er cycle du secondaire

PERSONNES CONSULTÉES	DOCUMENTS EXPÉDIÉS	DOCUMENTS REÇUS	TAUX DE PARTICIPATION (%)
	Questionnaires		
Personnel enseignant (216 écoles publiques représentant 95 commissions scolaires et 14 écoles privées francophones et anglophones)	230	187	81
Responsables du dossier des arts plastiques du secondaire, conseillères et conseillers pédagogiques (155 commissions scolaires francophones et anglophones)	155	103	67
Coordonnatrices et coordonnateurs de l'enseignement secondaire (155 commissions scolaires francophones et anglophones)	155	141	91
Élèves de 2e secondaire (42 écoles publiques, 3 écoles privées) Secteur francophone Secteur anglophone		974	*
	Rencontres		
Directrices et directeurs d'école (45 écoles choisies pour l'épreuve)	45	31	69
	Épreuve		
Élèves de 2e secondaire			
Épreuve écrite		1 049	*
Épreuve pratique		1 035	
dessin		358	
peinture		326	
modelage		351	

* Le taux de participation des élèves n'est pas indiqué car le nombre exact d'élèves inscrits dans les groupes échantillonnés n'a pas été mentionné par le personnel enseignant

4 RÉSULTATS OBTENUS PAR DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE DE SYNTHÈSE DE MAI 1993

Le programme d'arts plastiques du secondaire vise l'atteinte de deux grandes habiletés qui sont présentées ainsi dans la définition du domaine :

- l'habileté à identifier (voir) : lire son image, l'image de ses pairs, l'image des artistes, c'est-à-dire VOIR L'IMAGE. L'élève doit reconnaître, nommer, décrire, discriminer, comparer, distinguer, différencier, repérer, dégager, expliquer.

- l'habileté à synthétiser (faire) : à partir d'un thème, à l'aide d'un langage plastique, transformer la matière de façon personnelle au moyen du geste dans une technique particulière, c'est-à-dire FAIRE SON IMAGE. L'élève doit utiliser, exploiter, réaliser, disposer, agencer, ordonner, organiser, représenter, traduire, intégrer, exprimer, symboliser.

L'épreuve de synthèse créée en vue de l'évaluation du programme mesurait ces deux habiletés. Elle comportait donc deux parties : une partie écrite (le «voir») et une partie pratique (le «faire»). La correction de l'épreuve était sous la responsabilité du ministère de l'Éducation.

Les résultats des élèves seront d'abord présentés selon chacune des deux habiletés privilégiées par le programme, puis selon ces deux habiletés considérées globalement.

4.1 RÉSULTATS DES ÉLÈVES À L'ÉGARD DE L'HABILETÉ «IDENTIFIER» (VOIR)

Description de l'épreuve

L'épreuve qui mesurait l'habileté à «identifier» était composée de 28 questions (à réponse courte) portant sur cinq reproductions d'oeuvres d'art. Ces questions couvraient les quatre modules du programme. Un cahier de reproductions accompagnait le cahier de l'élève ou questionnaire. L'élève devait dégager l'idée de chacune des images, y reconnaître les éléments du langage plastique, les gestes et techniques utilisés par l'artiste, de même qu'il devait nommer ou décrire certains éléments du patrimoine québécois représentés dans les reproductions.

La durée de l'épreuve était de 60 minutes.

L'épreuve comptait pour 40 points dans la composition de la note globale sur 100.

Résultats de l'ensemble des élèves

Les 1 049 élèves qui ont passé l'épreuve écrite ont obtenu une moyenne de 47,6 p. 100. Le quart de ces élèves, soit 25,9 %, a obtenu une note égale ou supérieure à 60 p. 100.

Tableau 2 **Résultats obtenus à l'épreuve écrite selon les paramètres intégrateurs (N=1 049)**

Résultats à l'épreuve écrite	PARAMÈTRES INTÉGRATEURS (VOIR)			
	THÈME (Q. 1 à 8)	LANGAGE PLASTIQUE (Q. 9 à 17)	GESTE ET TECHNIQUE (Q. 18 à 22)	ART ET SOCIÉTÉ (Q. 23 à 28)
Note moyenne (%)	62,9	38,6	51,3	37,9
Proportion des élèves qui ont obtenu 60 %	65,8	19,4	55,8	19,2

Analyse et interprétation des résultats

On peut constater que les résultats sont plutôt faibles : la moyenne obtenue par les 1 049 élèves qui ont passé l'épreuve écrite est de 47,6 p. 100 et seul 1 élève sur 4 a obtenu 60 p. 100.

On peut expliquer ces résultats en partie par le fait qu'il y a peu de renvoi à l'image d'artistes dans l'enseignement des arts plastiques. En effet, le tiers du personnel enseignant dit ne pas pouvoir mettre en pratique la partie «voir» de la démarche pédagogique.

Par conséquent, l'épreuve a présenté de grandes difficultés pour l'élève, surtout pour les questions à réponse construite qui, pour être réussies, exigeaient toutes des réponses complètes, ce qui signifiait, pour 5 questions sur les 28 de l'épreuve, 2 éléments et même 3 éléments de réponse. Par ailleurs, les résultats indiquent des faiblesses pour deux des quatre paramètres du programme : «Langage plastique» et «Art et société». Le module «Langage plastique» renvoie à plusieurs éléments de contenu, par exemple le point, les valeurs dans les couleurs, les textures, la superposition, etc., alors que le module «Art et société» touche divers aspects du patrimoine québécois, comme les résidences, le mobilier, les objets de la vie quotidienne, le mode de construction, etc.

4.2 RÉSULTATS DES ÉLÈVES À L'ÉGARD DE L'HABILETÉ «SYNTHÉTISER» (FAIRE)

L'épreuve qui mesurait l'habileté à «synthétiser» consistait en une partie pratique où l'élève devait concrétiser son idée dans une réalisation personnelle. L'élève devait développer un thème au moyen d'une technique, soit le dessin, la peinture ou le modelage, par un procédé particulier en exploitant des éléments du langage plastique qui sont mentionnés dans le programme d'études. L'élève avait en main le matériel nécessaire et un cahier contenant les consignes et l'histoire de laquelle il devait s'inspirer pour sa réalisation. Cette histoire était d'ailleurs lue à deux reprises par la ou le spécialiste.

Les 1 035 élèves qui ont passé l'épreuve pratique venaient de 42 écoles, soit 14 écoles par sous-groupe : dessin, peinture, modelage. Ces trois épreuves ont été préparées et corrigées par des spécialistes en arts plastiques sous la responsabilité du Ministère.

Les résultats sont présentés selon les trois techniques.

4.2.1 Résultats des élèves à l'épreuve de dessin

Description de l'épreuve

Cette épreuve durait 2 heures 30 minutes, incluant la lecture de l'histoire qui durait environ 15 minutes et qui était faite par la ou le spécialiste.

L'épreuve comptait pour 60 points dans la composition de la note globale sur 100.

Le thème était : «Nous sommes perdus dans une forêt...». L'élève devait représenter, par la **technique** du **dessin**, avec des **lignes** et des **points**, une scène de l'histoire portant sur le thème précité. La scène devait comprendre plusieurs personnages et l'élève devait donner un titre à son dessin. L'élève pouvait faire des esquisses sur du papier de brouillon.

Le matériel était le suivant : de l'encre de Chine, une plume à pointe fine et un carton bristol satiné blanc 2 plis (22,5 cm X 22,5 cm), lequel était fourni par le Ministère.

Comme cela était indiqué dans le cahier dont disposaient les élèves, cette épreuve visait à mesurer la capacité de l'élève :

- de **créer**, à partir d'un thème, une image **personnelle** et **originale** qui donne l'impression d'une **réalité** et d'une **vérité possible** et dans laquelle se dégage un **climat particulier**;
- d'utiliser **judicieusement** les éléments du langage plastique, **plus particulièrement** dans ce travail **les textures, les valeurs dans les tons** de même que **la perspective à diminution** ou **à chevauchement;**
- d'appliquer **correctement** la **technique** du dessin en accomplissant les **gestes appropriés.**

Ces consignes résumaient les critères d'évaluation.

Au total, 358 élèves ont participé à cette épreuve. Tous les dessins des élèves ont été envoyés au Ministère, qui assumait la correction de l'épreuve.

Résultats de l'ensemble des élèves

Les 358 élèves qui ont fait l'épreuve de dessin ont obtenu une moyenne de 50,8 p.100. Le tiers de ces élèves, soit 36,9 p. 100, a obtenu une note égale ou supérieure à 60 p. 100.

Tableau 3 Résultats des élèves à l'épreuve de DESSIN selon les paramètres intégrateurs (N=358)

Résultats à l'épreuve de DESSIN	PARAMÈTRES INTÉGRATEURS		
	THÈME	LANGAGE PLASTIQUE	GESTE ET TECHNIQUE
Note moyenne (%)	64,0	47,1	36,5
Proportion des élèves ayant obtenu 60 %	61,7	38,3	19,0

Analyse et interprétation des résultats

Les résultats à l'épreuve peuvent être qualifiés d'insatisfaisants, surtout pour l'aspect «Geste et technique» (c'est-à-dire les gestes, techniques, procédés, matériaux et outils qui servent de moyens de «représentation» et d'«expression» dans l'image). Pourtant, le dessin est une technique utilisée fréquemment par les élèves. C'est ce qu'affirment 92 p. 100 des élèves et 94 p. 100 du personnel enseignant. Par ailleurs, le point, un des deux éléments du langage plastique mentionnés dans les consignes, n'est utilisé qu'occasionnellement par 40 p. 100 des élèves. Le matériau et l'outil retenus dans l'épreuve, l'encre de Chine et la plume, ne sont cependant pas familiers pour la majorité des élèves : en effet, le tiers d'entre eux seulement dit l'utiliser souvent, alors que 19 p. 100 ne l'utilisent jamais.

On peut enfin supposer qu'une partie des élèves n'avait pas l'habitude de passer une épreuve de ce type, à partir d'une thématique semblable.

4.2.2 Résultats des élèves à l'épreuve de peinture

Description de l'épreuve

L'épreuve de peinture durait 2 heures 30, tout comme l'épreuve de dessin, incluant la lecture de l'histoire qui durait environ 15 minutes.

L'épreuve comptait pour 60 points.

Le thème était : «Rendez-vous : samedi, 14 heures». L'élève devait représenter, par la **technique** de la **peinture**, avec des **aplats** et des **taches**, une scène de l'histoire portant sur le thème précité. La scène devait comprendre plusieurs personnages et l'élève devait donner un titre à sa peinture. L'élève pouvait faire des esquisses sur du papier de brouillon.

Le matériel était le suivant : de la gouache liquide (noire, blanche, bleu de cyan, rouge magenta et jaune), deux brosses plates (1 cm et 2 cm), un pinceau rond (0,5 cm), godets, eau, chiffon et du papier japon blanc (30 cm X 46 cm), lequel était fourni par le Ministère à raison d'une feuille par élève.

Comme cela était indiqué dans le cahier de l'élève, cette épreuve visait à mesurer la capacité de l'élève :

- de **créer**, à partir d'un thème, une image **personnelle** et **originale** qui donne l'impression d'une **réalité** et d'une **vérité possible** et dans laquelle se dégage un **climat particulier**;
- d'utiliser **judicieusement** les éléments du langage plastique, **plus particulièrement** dans ce travail **les valeurs d'une couleur, les couleurs claires et foncées** de même que **la perspective à diminution** ou **à chevauchement**;
- d'appliquer **correctement** la **technique** de la peinture en accomplissant les **gestes appropriés**.

Ces consignes résumaient les critères d'évaluation.

Au total, 326 élèves ont participé à cette épreuve. Toutes les peintures ont été envoyées au Ministère, qui assumait la correction de l'épreuve.

Résultats de l'ensemble des élèves

Les 326 élèves qui ont fait l'épreuve de peinture ont obtenu une moyenne de 32,6 p. 100 et 1 élève sur 10 seulement, soit 13,2 p. 100, a obtenu une note égale ou supérieure à 60 p. 100.

Tableau 4 Résultats des élèves à l'épreuve de PEINTURE selon les paramètres intégrateurs (N=326)

Résultats à l'épreuve de PEINTURE	PARAMÈTRES INTÉGRATEURS		
	THÈME	LANGAGE PLASTIQUE	GESTE ET TECHNIQUE
Note moyenne (%)	49,5	22,9	21,8
Proportion des élèves ayant obtenu 60 %	35,3	11,7	6,7

Analyse et interprétation des résultats

Les résultats des élèves à l'épreuve de peinture sont très faibles, plus encore qu'à l'épreuve de dessin. La peinture est pourtant utilisée assez fréquemment en classe, selon 58 p. 100 des élèves et 61 p. 100 du personnel enseignant. Quelques éléments peuvent expliquer ces résultats :

- D'abord, la **mise en situation** comportait un niveau de difficulté plus élevé que celles du dessin et du modelage : la scène représentée devait comprendre plusieurs personnages, elle devait se situer en milieu urbain, ce qui n'est pas familier à tous les élèves; de plus, cette mise en situation s'appuyait sur un type de perspective que la majorité des élèves ne maîtrisent pas, ce qui a dû placer un bon nombre d'élèves devant une grande difficulté de mise en place des éléments de leur image. Signalons à ce sujet que la moitié seulement des élèves disent avoir utilisé fréquemment la perspective à diminution ou à chevauchement dans leurs réalisations au cours de l'année.

- La technique de la peinture elle-même est plus exigeante, demande plus d'opérations, plus de temps que le dessin ou le modelage, par exemple. À ce sujet, les spécialistes qui ont corrigé l'épreuve de peinture étaient d'avis que le temps imparti aux élèves (2 heures 15) n'était pas suffisant pour qu'ils puissent répondre adéquatement aux exigences explicites et implicites de cette épreuve. Il y avait d'ailleurs au moins le tiers des productions des élèves en peinture qui étaient inachevées.

- Certains indices amènent à penser que l'enseignement de cette technique n'est pas toujours adéquat. En effet, les correctrices et les correcteurs de l'épreuve ont mentionné qu'une grande partie des productions des élèves contenaient des lignes dessinées et que les outils n'étaient pas utilisés de manière très variée.

- De manière plus générale, l'expérience permet de constater qu'une grille d'auto-évaluation ou des consignes détaillées auraient probablement facilité l'épreuve en permettant aux élèves de vérifier au fur et à mesure l'état de leur travail et leur auraient évité de faire un croquis élaboré sur leur papier avant d'y réaliser leur peinture. Cette grille aurait pu ressembler à la fiche de notation dont disposait le personnel enseignant et qui contenait les intentions évaluatives, les indicateurs et l'échelle d'appréciation.

4.2.3 Résultats des élèves à l'épreuve de modelage

Description de l'épreuve

L'épreuve de modelage durait également 2 heures 30, incluant la lecture de l'histoire qui durait environ 15 minutes.

Le thème était : «Quelle tête intéressante!».

L'élève devait représenter, par la **technique** du **modelage**, en **ronde-bosse**, le personnage dont il était question dans l'histoire portant sur le thème mentionné précédemment. Ce personnage devait être modelé des épaules à la tête et l'élève devait donner un titre à son modelage.

Le matériel était le suivant : 1 kg de terre glaise fine monochrome, des mirettes et ébauchoirs et un carton bristol blanc, trois plis (22,5 cm X 30 cm), lequel était fourni par le Ministère à raison d'un par élève.

Comme cela était indiqué dans le cahier de l'élève, cette épreuve visait à mesurer la capacité de l'élève :

- de **créer,** à partir d'un thème, une image **personnelle** et **originale** qui donne l'impression d'une **réalité** et d'une **vérité possible** et dans laquelle se dégage un **climat particulier;**

- d'utiliser **judicieusement** les éléments du langage plastique, **plus particulièrement** dans ce travail **les textures, le volume réel et l'équilibre;**

- d'appliquer **correctement** la **technique** du modelage en accomplissant les **gestes appropriés.**

Ces consignes résumaient les critères d'évaluation.

Au total, 351 élèves ont participé à cette épreuve.

Pour la correction des travaux de modelage des élèves francophones, deux spécialistes en arts plastiques, sous la responsabilité du Ministère, se sont rendus dans les quatorze écoles de l'échantillon. Pour les écoles anglophones, un autre spécialiste s'est ajouté.

Résultats de l'ensemble des élèves

Les 351 élèves qui ont fait l'épreuve de modelage ont obtenu une moyenne de 85,2 p. 100 et 9 élèves sur 10, soit 91,5 p. 100, ont obtenu une note égale ou supérieure à 60 p. 100.

Tableau 5 Résultats des élèves à l'épreuve de MODELAGE selon les paramètres intégrateurs (N=351)

Résultats à l'épreuve de MODELAGE	PARAMÈTRES INTÉGRATEURS		
	THÈME	LANGAGE PLASTIQUE	GESTE ET TECHNIQUE
Note moyenne (%)	80.9	86.2	90.0
Proportion des élèves ayant obtenu 60 %	82.6	92.9	92.3

Analyse et interprétation des résultats

Les résultats des élèves à l'épreuve de modelage sont plus que satisfaisants. Pourtant, il s'agit d'une technique utilisée moins fréquemment que le dessin et la peinture : en effet, seulement 29 p. 100 des élèves et 30 p. 100 du personnel enseignant disent l'utiliser souvent en classe. De plus, l'argile n'est pas très utilisée : 45 p. 100 des élèves l'utilisent occasionnellement, alors que 42 p. 100 ne l'utilisent jamais.

Les éléments suivants peuvent peut-être expliquer les bons résultats en modelage :

- La mise en situation était plus simple que dans le cas du dessin et surtout de la peinture.

- La demande faite à l'élève était moins exigeante que dans les deux autres épreuves : il s'agissait de modeler un personnage des épaules à la tête; on peut présumer que, si on avait demandé aux élèves de modeler un personnage dans sa totalité et avec un objet d'accompagnement, les résultats n'auraient pas été aussi élevés.

- Finalement, les indicateurs qui servaient à évaluer les productions des élèves étaient moins complexes que ceux des deux autres épreuves.

4.3 RÉSULTATS DES ÉLÈVES À L'ÉGARD DES DEUX HABILETÉS («IDENTIFIER» ET «SYNTHÉTISER»)

Voici les résultats des élèves aux deux épreuves (le VOIR et le FAIRE, tableau 6) et les résultats globaux, c'est-à-dire les résultats de l'épreuve écrite joints à ceux de l'épreuve de dessin, de peinture ou de modelage (tableau 7).

Tableau 6 Résultats des élèves à l'épreuve écrite et à l'épreuve pratique

Résultats aux deux épreuves	HABILETÉ À IDENTIFIER (VOIR) (N=1 049)	HABILETÉ À SYNTHÉTISER (FAIRE)		
		Dessin (N=358)	Peinture (N=326)	Modelage (N=351)
Note moyenne (%)	47,6	50,8	32,6	85,2
Proportion des élèves ayant obtenu 60 %	25,9	36,9	13,2	91,5

Tableau 7 Résultats des élèves à l'ensemble de l'épreuve selon les trois techniques

Résultats à l'ensemble de l'épreuve	LES DEUX HABILETÉS (N=992)		
	Dessin (N=338)	Peinture (N=311)	Modelage (N=343)
Note moyenne (%)	54,0	48,2	76,5
Proportion des élèves ayant obtenu 60 %	27,8	13,5	77,8

Dans l'ensemble, on peut qualifier les résultats d'insatisfaisants, à l'exception des résultats obtenus par les élèves qui ont fait l'épreuve de modelage. Par ailleurs, ces résultats ne sont liés directement ni à la fréquence d'utilisation des techniques en classe ni à l'intérêt que ces techniques suscitent chez les élèves.

Si on examine les résultats des élèves sous l'angle des paramètres intégrateurs, on peut observer que le thème est le paramètre le mieux réussi, à la fois dans l'épreuve écrite et dans l'épreuve pratique, alors que les moins réussis sont «Art et société» et «Langage plastique» dans l'épreuve écrite et «Geste et technique» dans l'épreuve pratique.

Enfin, si on compare ces résultats globaux à ceux qui ont été obtenus par les élèves de 6e année au moment de l'évaluation du programme d'arts plastiques du primaire en mai 1991, on s'aperçoit qu'ils présentent la même configuration, soit les résultats les meilleurs en modelage (60,1 p. 100), puis en peinture (36,9 p. 100) et en dessin (31,9 p. 100). Une analyse des images provenant des épreuves de dessin et de peinture avait été faite pour situer les élèves selon les stades graphiques. Cette analyse montrait que 68 p. 100 des élèves ayant fait l'épreuve de dessin et 88 p. 100 de ceux qui avaient fait l'épreuve de peinture avaient de grandes ou moyennes difficultés à représenter les objets figurés, à organiser une représentation de l'espace et à utiliser la couleur adéquatement. En bref, seulement 3 élèves sur 10 en dessin et 1 sur 10 en peinture répondaient aux exigences du programme et à ce qui est normalement attendu d'un élève qui reçoit un enseignement ordinaire et assidu.

C'est dire que la grande majorité des élèves qui arrivent du primaire ont un bagage déficient en arts plastiques, alors que le programme du secondaire est bâti pour des élèves qui ont une maîtrise suffisante des éléments du programme du primaire.

Dans ce contexte, les résultats obtenus par les élèves de 2e secondaire à l'épreuve de l'évaluation du programme ne sont pas étonnants. La formation reçue en arts plastiques au secondaire pendant deux ans n'a pas réussi à combler les lacunes de l'enseignement des arts plastiques au primaire.

5 OPINION DES ÉLÈVES

Tous les élèves de 2e secondaire qui ont fait l'épreuve d'arts plastiques ont également répondu à un court questionnaire d'opinion. Voici un résumé des données qui en ont été tirées.

Contenu du cours — Il y a 8 élèves sur 10 qui trouvent que le contenu [illegible]ours d'arts plastiques est plutôt facile.

Éléments du langage plastique — Quarante pour cent des élèves n'ont utilisé que de façon restreinte dans leurs réalisations les éléments du langage plastique, à l'exception de la ligne et des couleurs. Pour certains éléments (volume, énumération, juxtaposition et chevauchement), cette proportion est encore plus élevée, soit la moitié des élèves.

Habiletés — La majorité des élèves manifeste peu d'aisance avec l'aspect «percevoir» du programme, alors qu'au moins 1 élève sur 3 dit avoir peu ou pas développé l'aspect «faire son image».

«Voir l'image» — Il y a 30 p. 100 des élèves qui ne font jamais d'activités liées à l'aspect «voir l'image» du programme, surtout quand il s'agit des réalisations d'artistes. Il y a également peu de renvoi aux réalisations d'artistes dans d'autres activités liées à l'aspect «voir l'image»; en effet, très peu d'élèves font des visites de musée ou de galerie avec leur classe. Ils font plus souvent ce genre de visite avec leurs parents ou leurs amis.

Techniques utilisées et intérêt des élèves

Le dessin est une technique fréquemment utilisée par 9 élèves sur 10. Viennent ensuite la peinture (58 p. 100 l'utilisent souvent), le collage (38 p. 100) et le modelage (29 p. 100).

Par ailleurs, les techniques qui soulèvent l'intérêt du plus grand nombre d'élèves sont, dans l'ordre, le dessin, le modelage et la peinture.

Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés fréquemment par les élèves sont le crayon à mine, la gouache liquide, l'encre de Chine et les crayons feutres.

Les matériaux dont les trois groupes d'élèves devaient se servir au cours de l'épreuve pratique (l'argile, l'encre de Chine ou la gouache liquide) n'avaient jamais été utilisés ou l'avaient été de façon occasionnelle par une proportion élevée des élèves, soit respectivement par 87 p. 100, 67 p. 100 et 59 p. 100 des élèves.

Patrimoine québécois

Il y a 71 p. 100 des élèves qui disent avoir vu certains aspects du patrimoine québécois dans leurs cours d'arts plastiques. Il y a cependant 1 élève sur 4 qui dit avoir vu ces mêmes aspects dans ses autres cours à l'école, en histoire surtout.

6 AUTRES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

6.1 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DU PERSONNEL RESPONSABLE DU DOSSIER DES ARTS PLASTIQUES

Expérience du personnel enseignant

Les deux tiers du personnel enseignant ont au moins dix ans d'expérience dans l'enseignement des arts plastiques et la moitié a plus de douze ans d'expérience. On peut donc compter sur du personnel expérimenté.

Formation et fonctions

Cinquante-sept pour cent du personnel enseignant et 31 p. 100 des responsables du dossier des arts plastiques ont un baccalauréat spécialisé ou une maîtrise en arts plastiques; 9 p. 100 du personnel enseignant et 33 p. 100 des responsables n'ont aucune formation particulière en arts.

Les deux tiers du personnel enseignant ont une tâche complète en arts plastiques. Un responsable de dossier sur 5 est une conseillère ou un conseiller en arts plastiques.

Perfectionnement

Quarante-quatre pour cent du personnel enseignant et 63 p. 100 des conseillères et des conseillers pédagogiques trouvent que la formation reçue au moment de l'implantation a été insuffisante au regard de la mise en oeuvre du programme. La moitié du personnel enseignant et 60 p. 100 des conseillères et des conseillers pédagogiques se sentent mal à l'aise avec certains aspects du programme et souhaitent du perfectionnement, surtout en ce qui concerne le module «Art et société» et l'évaluation.

Soutien pédagogique

Le quart du personnel enseignant reçoit un soutien, alors que les deux tiers croient que ce soutien leur serait nécessaire. Les conseillères et les conseillers pédagogiques disent qu'ils n'ont pas les moyens suffisants pour répondre aux besoins du personnel enseignant. Ils invoquent la lourdeur de leur tâche dans un cas sur quatre.

6.2 LE PROGRAMME

Objectifs

Au moins 80 p. 100 du personnel enseignant et des conseillères et conseillers pédagogiques se disent totalement d'accord avec les objectifs généraux des modules «Langage plastique» et «Geste et technique» et les trois quarts ont la même opinion par rapport à l'objectif général du module «Thématique».

Cependant, les deux tiers du personnel enseignant et la moitié des conseillères et des conseillers pédagogiques se disent d'accord en partie seulement ou pas du tout d'accord avec l'objectif général lié au module «Art et société».

La clarté des énoncés des objectifs généraux est mise en doute par une partie des agentes et des agents d'éducation, surtout pour les modules «Art et société» et «Thématique»

Par ailleurs, le tiers du personnel enseignant et 40 p. 100 des conseillères et conseillers pédagogiques croient que les quatre objectifs généraux ne sont pas essentiels en ce qui regarde l'atteinte de l'objectif global.

Enfin, les enseignantes et les enseignants ont une opinion très favorable quant aux objectifs terminaux : au moins 80 p. 100 sont d'avis qu'ils sont pertinents et en quantité adéquate pour atteindre les objectifs généraux et qu'ils sont précis dans leur formulation. Au moins les deux tiers des conseillères et des conseillers pédagogiques partagent ce point de vue.

Contenu

Les enseignantes et les enseignants ont une opinion plutôt favorable quant au contenu des modules «Langage plastique» et «Geste et technique» : ils le trouvent pertinent eu égard à l'âge des élèves, intéressant pour leurs élèves et dans la suite logique de la 1re secondaire. Les conseillères et les conseilles pédagogiques ont une opinion semblable pour ce qui est du module «Geste et technique».

Au sujet du module «Art et société», près de 60 p. 100 du personnel enseignant et des responsables de dossier trouvent que le contenu est peu ou pas pertinent ni intéressant pour des élèves de 2e secondaire. D'ailleurs, 71 p. 100 seulement des élèves disent avoir vu certains aspects du patrimoine québécois dans leurs cours d'arts plastiques.

De plus, la moitié des agentes et des agents d'éducation trouvent que le contenu du module «Art et société» n'est pas réalisable compte tenu du temps à leur disposition et du matériel requis, alors que les deux tiers trouvent qu'il n'est pas réalisable, en raison de l'absence d'étapes dans la démarche d'apprentissage de ce module.

Par ailleurs, le fait que les éléments du contenu soient donnés à titre indicatif recueille l'accord de 94 p. 100 des enseignantes et des enseignants et de 79 p. 100 des conseillères et des conseillers pédagogiques. Leurs commentaires portent sur la liberté et l'ouverture que leur donne le caractère facultatif du contenu. Les directrices et les directeurs d'école ont exprimé un avis semblable.

Les renseignements du Guide pédagogique touchant le module «Langage plastique» sont jugés tout à fait suffisants par plus de la moitié du personnel enseignant.

6.3 L'ENSEIGNEMENT

Temps d'enseignement

Soixante-quinze pour cent du personnel enseignant donne 6 000 minutes et plus d'enseignement des arts plastiques par année, soit 4 périodes de 75 minutes par 9 jours. Le temps d'enseignement correspond à ce qui est prévu dans l'Instruction annuelle.

Par ailleurs, seulement 5 p. 100 du personnel enseignant dit voir la totalité du programme, compte tenu du temps dont il dispose, alors que 19 p. 100 en voient entre 90 et 99 p. 100. Par ailleurs, le tiers du personnel enseignant dit toucher tous les objectifs terminaux du programme.

Démarche pédagogique

Deux des quatre étapes de la démarche pédagogique semblent poser un problème : «percevoir» et «voir l'image». En effet, il y a pour chacune de ces deux étapes le quart et le tiers du personnel enseignant qui se dit incapable de les mettre en pratique. Les élèves le confirment dans leurs réponses au questionnaire d'opinion : la majorité manifeste en effet peu d'aisance avec l'aspect «percevoir» et 30 p. 100 ne font jamais d'activités liées à l'aspect «voir l'image» du programme, surtout quand il s'agit de réalisations d'artistes. Soixante pour cent du personnel enseignant et 90 p. 100 des élèves disent d'ailleurs qu'ils ne font jamais de visite de musée ou de galerie et qu'ils n'accueillent pas d'artistes à l'école. De plus, 4 enseignantes et enseignants sur 10 disent n'utiliser que rarement ou ne jamais utiliser le matériel didactique de base autorisé par le Ministère, lequel contient justement des reproductions d'oeuvres d'art. En bref, il y a peu de recours aux réalisations d'artistes dans l'enseignement.

En ce qui concerne une autre étape de la démarche, soit «faire son image», le tiers des élèves ont indiqué qu'ils avaient peu ou pas développé cet aspect du programme.

Enfin, le quart du personnel enseignant ne se réfère que rarement ou ne se réfère jamais au programme et au guide pédagogique du Ministère, alors que 40 p. 100 a la même conduite par rapport au matériel didactique autorisé.

Par ailleurs, quatre-vingts pour cent du personnel enseignant a pris connaissance du document du MEQ, Santé, sécurité dans l'enseignement des arts plastiques, et considère que les renseignements qui s'y trouvent sont utiles.

Techniques Utilisées

Parmi les onze techniques suggérées dans le programme, deux (dessin et peinture) sont utilisées souvent par plus de 60 p. 100 du personnel enseignant, alors que deux autres techniques ne sont jamais utilisées par le tiers du personnel enseignant dans le cas de la taille directe et par les deux tiers dans le cas du nouage et du tissage.

L'opinion des élèves quant à la fréquence d'utilisation de ces techniques dans leurs réalisations est un peu différente. Il y a en effet sept techniques qu'au moins 30 p. 100 des élèves disent n'avoir jamais utilisées ou ne pas connaître le nom : la gravure, l'impression, le nouage et tissage, la réserve, l'assemblage, le façonnage, la taille directe.

De même, il y a certains matériaux qu'une partie des élèves dit n'avoir pas utilisés pendant l'année scolaire. Ce sont la pâte à modeler (60 p. 100), la gouache en pain (57 p. 100), l'argile (42 p. 100), le fusain (37 p. 100), le pastel gras (26 p. 100), les crayons feutres (20 p. 100), l'encre de Chine (19 p. 100), ainsi que la gouache liquide (13 p. 100).

Évaluation

Quarante pour cent du personnel enseignant croit que les objectifs terminaux ne sont pas mesurables ou encore n'a pas d'opinion à ce sujet, surtout en ce qui a trait aux objectifs liés à l'aspect «percevoir» du programme et au module «Art et société».

Plus du tiers des enseignants n'utilisent qu'occasionnellement ou n'utilisent jamais l'évaluation formative. En ce qui regarde l'évaluation sommative, les deux tiers utilisent une épreuve de synthèse des objectifs et des éléments notionnels. Il y a 62 p. 100 du personnel enseignant et 41 p. 100 des responsables de dossier qui préparent des épreuves sommatives. Pour faire connaître les résultats aux épreuves, c'est le bulletin conventionnel qui est utilisé dans la plupart des cas, alors que le bulletin descriptif est privilégié dans 17 p. 100 des cas.

La définition du domaine n'est connue que de 63 p. 100 du personnel enseignant. Seulement 68 p. 100 des responsables du dossier ont fait connaître cette définition du domaine au personnel enseignant.

Remerciements

La Direction de la sanction des études remercie les directrices et les directeurs d'école, les conseillères et les conseillers pédagogiques ou les responsables du dossier des arts plastiques et le personnel enseignant pour leur participation à l'évaluation du programme d'arts plastiques du premier cycle du secondaire.

La Direction remercie également chacune et chacun des élèves de deuxième année du secondaire ayant participé à cette évaluation.

Ont collaboré à la réalisation du présent document :

Rédaction

Direction de la sanction des études

Jacinthe Bhérer
Agente de recherche

Nicole Grandbois
Responsable de l'évaluation
des programmes d'études

Collaboration

Isabelle Aubin
Responsable des programmes d'arts
Direction de la formation générale des
jeunes

Georges Bouchard
Conseiller pour le dossier des arts
Direction de la formation générale des
jeunes

Lisette Côté-Bernier
Direction de la formation générale des
jeunes

Deborah Gross
Direction des politiques
et des projets
(Services à la communauté
anglophone)

Allan Patenaude
Direction des politiques
et des projets
(Services à la communauté
anglophone)

Traitement de texte

Louise Beaudoin
Francine Desrosiers
Dominique Noël
Agentes de secrétariat

Compilation des données

Bernard Wright Laflamme
Étudiant à l'Université Laval

Traitement informatique

Jeannette Ratté
Technicienne en informatique

Membres des comités d'évaluation du programme d'arts plastiques du premier cycle du secondaire

Commissions scolaires

Jean-Marc Arguin
Enseignant
École secondaire Le Sommet
Commission scolaire des Îlets

Georges Bayer
Enseignant
Polyvalente Lucien-Pagé
Commission des écoles
catholiques de Montréal

Paul Board
Enseignant
Marymount Academy
Commission des écoles
catholiques de Montréal

Renée Boisclair
Enseignante
École secondaire du Rocher
Commission scolaire
du Centre de la Mauricie

Christian Chambon
Enseignant
École Jacques-Rousseau
Commission scolaire
de Jacques-Cartier

Claude Champoux
Enseignant
Polyvalente de Chomedey
Commission scolaire Laurenval

Daniel Charest
Enseignant
Polyvalente des Monts
Commission scolaire
des Laurentides

Thérèse Couture
Conseillère pédagogique
Commission scolaire de Lotbinière

Laurette Drouin
Consultante

Réal Dupont
Conseiller pédagogique
Commission des écoles
catholiques de Montréal

Jean-Eudes Fallu
Conseiller pédagogique
Commission des écoles
catholiques de Montréal

Judy Freedman
Enseignante
Polyvalente de Chomedey
Commission scolaire Laurenval

Liette Gauthier
Enseignante
Polyvalente Saint-Eustache
Commission scolaire de Saint-Eustache

Camille Jeffrey
Enseignant
École Saint-Mathieu
Commission scolaire des Découvreurs

Ugo Lepore
Enseignant
Polyvalente Saint-Eustache
Commission scolaire Saint-Eustache

François Monière
Enseignant
Commission scolaire
Vallée-de-la-Lièvre

Luc Paquette
Conseiller pédagogique
Commission scolaire Les Écores

Membres des comités d'évaluation du programme d'arts plastiques du premier cycle du secondaire

Commissions scolaires

Mariette Parent
Conseillère pédagogique
Commission scolaire Saint-Jérôme

Carole Pomerleau
Enseignante
Polyvalente de Charlesbourg
Commission scolaire de Charlesbourg

Michell Quintin
Conseillère pédagogique
Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Gérald Robert
Conseiller pédagogique
Commission scolaire Coaticook

Nicole Sorel
Conseillère pédagogique
Commission des écoles catholiques de Montréal